

Accompagnement à la Valorisation des Acquis de l'Expérience

VAE

Ofas Formation
Des professionnels à votre service



05 46 07 24 61



ofasformation@gmail.com

N° de Formation Continue : 54170182417
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



Accompagnement à la VAE

La VAE ou Validation des Acquis de l'Expérience permet à toute personne, peu importe son âge, niveau d'étude ou formation de faire valider son expérience et faire certifier son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, mais elle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La VAE est un droit individuel pour toute personne engagée dans la vie active. C'est un dispositif pour mettre en avant des savoirs acquis lors de l'expérience professionnelle.

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, ayant des compétences en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non. L'activité salariée, non salariée, ou bénévole doit être en rapport direct avec le diplôme ou certification souhaité.

Pour faire une VAE, il faut respecter un processus suivant :

1. Vous devrez préciser votre projet professionnel et choisir la certification la plus adaptée. Vous devrez vous renseigner sur la démarche des VAE auprès d'un conseiller du point relais le plus proche de chez vous.
<https://airtable.com/appQT21E7Sy70YfSB/shrgvhoKYW1EsXUu5/tblQgchiTKInxOqqr>
2. Retirer un dossier de recevabilité auprès des organismes certificateurs.
3. Vous recevrez ensuite une réponse à votre dossier de la part de l'organisme certificateur qui examinera la recevabilité de votre démarche.
4. Il s'agit de l'étape où nous pouvons vous accompagner. **Vous devrez alors constituer un dossier pour retracer votre expérience. Il sera examiné par un jury, et vous aurez éventuellement un entretien.**
5. Le jury se prononcera alors sur la validation ou non de vos compétences. Cette validation peut être totale ou partielle.

Public

Tout public

Responsable Pédagogique

Formatrice de NIV 6 avec une expérience de 10 ans d'accompagnatrice VAE.

Elle a été formée par un enseignant de l'éducation nationale.



Minimum 15 heures
Maximum 24 heures

Durée définie après un entretien préalable gratuit d'environ 1 heure



Nous consulter ou Cf. page tarification de notre catalogue
Frais d'inscription à prévoir selon certificateur



Surgères ou intra-entreprise



À tout moment dans l'année une fois la recevabilité obtenue

Indicateur de résultat

Période de réf.	2021			2022		2023				2024	
Intitulé	DE AS	CAP AEPE	DE AP	CAP AEPE	DE AP	DE AES	CAP AEPE	CAP AEPE	CAP AEPE	DE AES	DE AS
Effectif	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Satisfaction accompagnement	Sans retour	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Très bien	Abandon 1 sans rapport avec l'accompagnement † 1 motifs inconnu		Sans retour
Résultat certification	Refus	Admis	Partiel	Admis	Admis	Admis	Admis	Admis			Admis

Accompagnement en cours : 9 (1) CAP AEPE - (6) DE AES - (2) DE AP

Objectifs pédagogiques de l'accompagnement

Apporter une aide méthodologique pour :

- Constituer son dossier/livret 2 auprès du certificateur

Présenter les principales activités et tâches exercées par le candidat :

- ↳ Le contexte de travail
 - ↳ Les activités et tâches réalisées
 - ↳ Les outils utilisés
 - ↳ L'étendue des responsabilités exercées
- Préparer l'entretien avec le jury.
 - ↳ L'entretien
 - ↳ Compléter et expliciter les informations contenues dans le dossier et justifier l'authenticité des déclarations afin de mieux faire comprendre le travail réellement effectué.

Programme de l'accompagnement

- Elaboration du dossier 2
 - ↳ Une réflexion approfondie permettant de restituer la demande de certification dans le projet professionnel et personnel du candidat
 - ↳ Un retour sur le parcours du candidat afin de faire un inventaire de ses expériences salariées, non salariées et/ou bénévoles
 - ↳ Un entretien d'analyse descriptive des activités du candidat afin de décrire, expliciter et développer, avec une précision suffisante, le contexte de ses activités et des procédures qu'il a mises en œuvre
 - ↳ Une assistance à la description écrite des activités du candidat dans son dossier qu'il a préalablement développé oralement avec l'accompagnateur. Des questions et des remarques de l'accompagnateur lui permettront d'atteindre le degré de précision attendu par le jury de validation
- Préparation à l'entretien avec le jury
 - ↳ Explication du déroulement de l'entretien avec le jury et le type de questions qui pourront lui être posées au regard de son expérience
 - ↳ Adopter la bonne posture, se présenter, gérer le temps imparti, structurer les différentes parties en créant un plan, gérer son stress
 - ↳ Préparation à la présentation orale et au développement de certains points de son expérience

Pré-requis

- Expérience en rapport direct avec la certification visée

Méthodes mobilisées

- Accompagnement individuel
- Présentiel et à distance (synchrone (face à face) et asynchrone (mail))

Modalités d'évaluation

A l'issue de chaque séance des objectifs sont fixés pour le RDV suivant.

Descriptif diplôme des accompagnements

Pour tout diplôme n'hésitez pas à nous contacter pour toutes les informations